



2025

RAPPORT **ANNUEL**

EAU • ASSAINISSEMENT COLLECTIF • ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Édito

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le développement de RDE24. Elle confirme la pertinence de notre modèle de service public, fondé sur des valeurs fortes : proximité, compétence, transparence, innovation et solidarité entre les territoires. Cette année a été marquée par plusieurs investissements structurants. La mise en service de la nouvelle station d'épuration de Salviac, équipée de trackers solaires, la réhabilitation de la station d'épuration de Maurens, le raccordement de la nouvelle ressource en eau du Bugue et le renouvellement du réseau d'eau potable de Lalinde renforcent durablement la qualité et la résilience de nos services.

L'année 2025 a également été marquée par l'approbation du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), véritable feuille de route pour les années à venir. Il permet d'identifier les risques pesant sur nos ouvrages et nos ressources afin de prioriser les investissements nécessaires pour garantir durablement une eau potable de qualité.

Nous poursuivons également la modernisation de nos infrastructures avec le déploiement de la télérelève, ainsi que le renouvellement des canalisations concernées par les chlorures de vinyle monomère (CVM). Cela nous permet de garantir une eau de qualité à nos abonnés.

Ces investissements répondent aux défis auxquels nous sommes confrontés. Le dérèglement climatique fragilise les ressources en eau, nous obligeant à adapter en permanence nos infrastructures pour garantir un service fiable et durable.

L'année 2025 témoigne également de l'attractivité de notre régie avec l'intégration de nouveaux territoires : l'ex-SIAEP de Saint-Léon-sur-Vézère en eau potable, la commune de Journiac en eau potable et en assainissement, ainsi que Corgnac-sur-l'Isle, Fleurac, Fanlac et Saint-Pierre-de-Côle pour l'assainissement. Cette confiance récompense l'engagement quotidien de nos équipes, que je remercie chaleureusement, ainsi que celui des élus qui nous accompagnent.

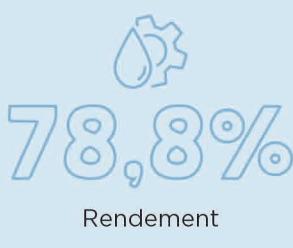
Ensemble, nous poursuivons une même ambition : construire un service public de l'eau et de l'assainissement sans but lucratif toujours plus performant, innovant et au service des habitants de la Dordogne.

Laurent Pérès
Vice-Président du SMDE24 en charge de RDE24
Président du Conseil d'exploitation de RDE24

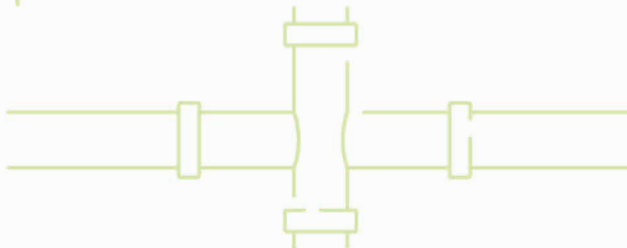


INDICATEURS CLÉS

Alimentation en eau potable



Assainissement collectif



Assainissement non collectif



Sommaire

- | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|
| 3 Indicateurs clés | 7 Relation client | 16 Bilan social |
| 4 Gouvernance et Organisation | 8 Alimentation en Eau Potable | 18 Bilan financier |
| 5 Faits marquants 2025 | 12 Assainissement collectif | 19 Prospective 2026 |
| 6 Carte adhérents | 14 Assainissement non collectif | |

Une gouvernance publique AU SERVICE DES TERRITOIRES

Créée le 1^{er} janvier 2017, RDE24 est la régie d'exploitation du SMDE24, syndicat mixte présidé par Marc MATTERA. Ce syndicat est doté des compétences en alimentation en eau potable, assainissement collectif et non collectif, ainsi que de la protection des points de prélèvement.

Entièrement publique, RDE24 est gouvernée par un Conseil d'exploitation présidé par Laurent PEREA.

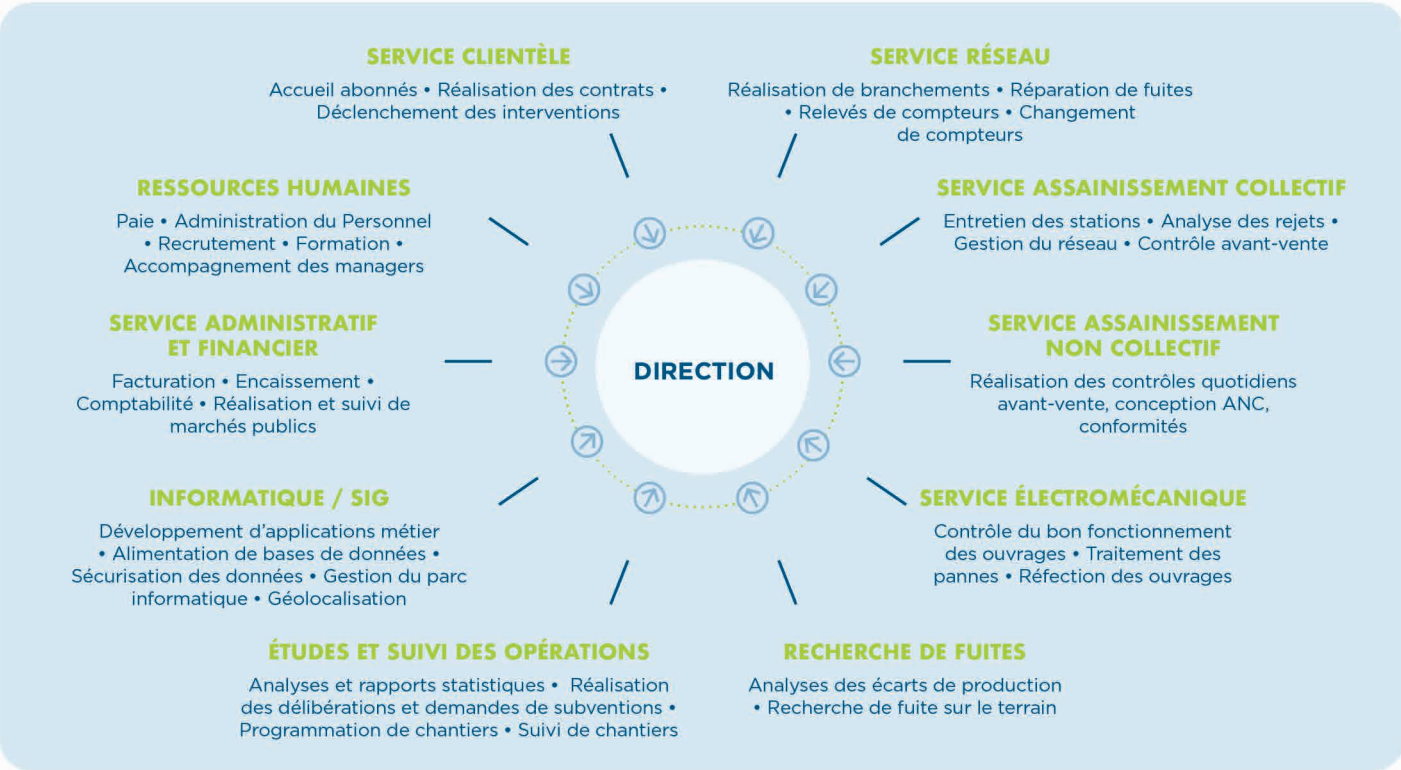
Ce conseil, garant des orientations stratégiques, se compose de 10 membres (renouvelés en 2026 à la suite des élections municipales) désignés parmi le Comité syndical du SMDE24 :

- Marc MATTERA
 - Laurent PEREA
 - Rémi GAYOUT
 - Jean-Pierre MEGE
 - Bernard CROUZET
 - Laure BREANT ROSALES
 - Roland DELMAS
 - Mathieu PRADERIE
 - Jean-Claude GRANET
 - Francis LAFAYE

Cinq personnalités qualifiées sont associées à titre consultatif, représentant l'État, l'ARS Nouvelle Aquitaine (Agence Régionale de Santé), la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), la DDT24 (Direction Départementale des Territoires) et le Conseil Départemental.

Une organisation AU SERVICE DES USAGERS

RDE24 s'appuie sur une organisation structurée autour de pôles métiers complémentaires, articulés autour de la Direction Générale. Chaque service contribue à la chaîne de valeur du service public de l'eau et de l'assainissement, depuis la relation avec les usagers jusqu'à la gestion des réseaux et des ouvrages.



2025 FAITS MARQUANTS

Un programme d'investissement pour sécuriser l'avenir

L'approbation du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) constitue une étape majeure pour RDE24.

Ce document stratégique priorise près de 29 millions d'euros d'investissements afin de garantir durablement une eau en quantité et en qualité suffisantes pour les abonnés du territoire.

Il permet également d'anticiper les exigences réglementaires qui entreront en vigueur en 2027.

Mieux connaître le réseau pour mieux le préserver

En 2025, plus de 40 000 affleurants du réseau d'eau potable ont été géolocalisés.

Cette connaissance précise du patrimoine constitue un levier essentiel pour améliorer les interventions sur le terrain, faciliter la recherche de fuites et renforcer durablement la performance du réseau.

Un territoire en développement

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le développement de RDE24 avec la reprise de l'exploitation des services d'eau de l'ex-SMAEP de Saint-Léon-sur-Vézère, auparavant gérés par Veolia, ainsi que des services d'eau de Journiac.

La régie assure également désormais l'exploitation des services d'assainissement de Journiac, Fleurac, Cognac-sur-Isle, Fanlac et Saint-Pierre-de-Côle, renforçant ainsi son ancrage territorial.

Accélérer la transition énergétique

La station d'épuration du Bugue accueille désormais le premier tracker solaire de RDE24. Ce dispositif est optimisé par l'IA Purecontrol.

Cette installation produit près de 40 % des besoins énergétiques du site, contribuant à réduire les coûts d'exploitation tout en renforçant la résilience énergétique de nos installations.

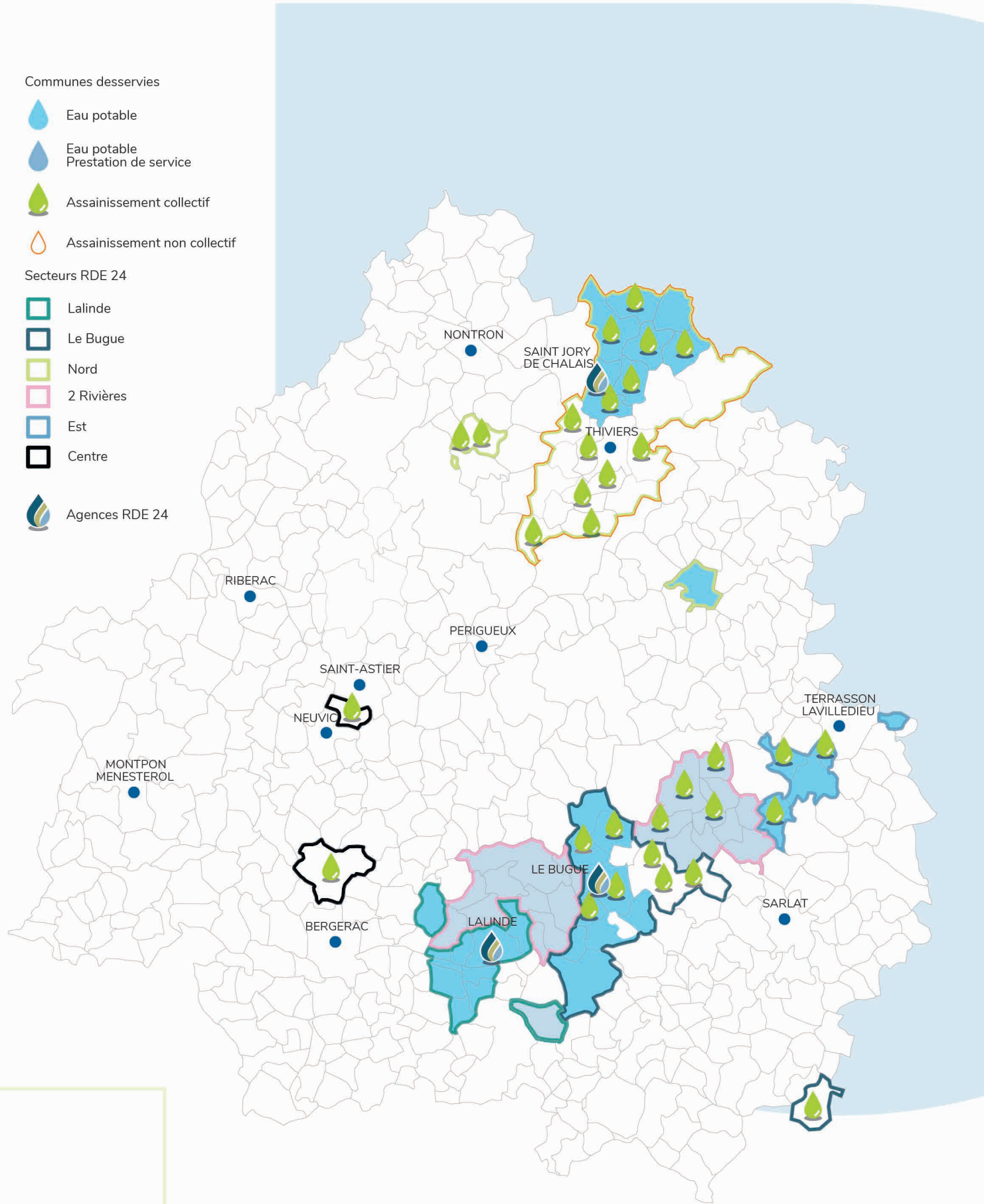
Renforcer la proximité avec les abonnés

Les élus ont confirmé leur volonté de maintenir un service public de proximité avec la construction d'un nouveau centre d'exploitation à La Chapelle-Aubareil.

Dans un contexte où de nombreux services publics se concentrent ou disparaissent en milieu rural, RDE24 fait le choix inverse : renforcer sa présence sur le territoire pour garantir réactivité, qualité de service et gestion locale d'une ressource essentielle.

CARTE DES ADHÉRENTS

- Communes desservies
- Eau potable
- Eau potable
Prestation de service
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Secteurs RDE 24
- Lalinde
- Le Bugue
- Nord
- 2 Rivières
- Est
- Centre
- Agences RDE 24



RELATION CLIENT

📍 La proximité au cœur du service public

À l'heure où les démarches se dématérialisent et se déshumanisent de plus en plus, RDE24 reste attachée à une relation directe, humaine et accessible avec ses abonnés. L'accueil en agence et la disponibilité des équipes constituent une composante essentielle de la qualité du service rendu.

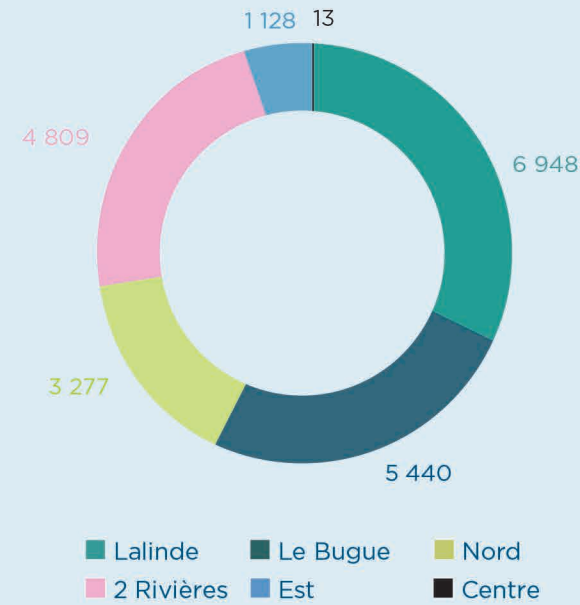
• Un contact direct toujours essentiel

En 2025, 4 931 personnes ont été accueillies dans les agences RDE24, soit l'équivalent de 25 % des abonnés. Sur l'ensemble de l'année, le secrétariat a répondu à 21 615 sollicitations.

Ces chiffres témoignent de l'importance du contact avec les équipes et confortent RDE24 dans sa volonté de maintenir des services de proximité sur le territoire.

Une ambition qui se traduit notamment par le projet de nouvelle agence de La Chapelle-Aubareil, pensée pour améliorer encore l'accueil et l'accompagnement des abonnés.

Répartition des réponses aux abonnés par secteur



Alimentation EN EAU POTABLE

Un service essentiel, des enjeux toujours plus stratégiques

Garantir une eau potable de qualité, disponible en permanence et préserver durablement la ressource demeurent au cœur des missions de RDE24.

En 2025, la régie poursuit ses investissements pour renforcer la résilience de ses infrastructures, moderniser ses équipements et anticiper les nouveaux enjeux sanitaires, réglementaires et climatiques.

Prélèvement, production et stockage

Une ressource sécurisée

Avec l'intégration de nouveaux territoires, RDE24 exploite désormais **54 points de captage**.

En 2025, près de **2,77 millions de m³ d'eau** ont été prélevés afin d'alimenter les **69 réservoirs** et les **35 surpresseurs** qui assurent la distribution sur l'ensemble du territoire.

Chaque étape — du captage à la distribution — fait l'objet d'un suivi permanent afin de garantir une alimentation fiable, même lors des périodes de forte consommation ou de tension sur la ressource.

54
points de captage

69
réservoirs

2,77
millions
de m³ d'eau
prélevés dans le
milieu naturel

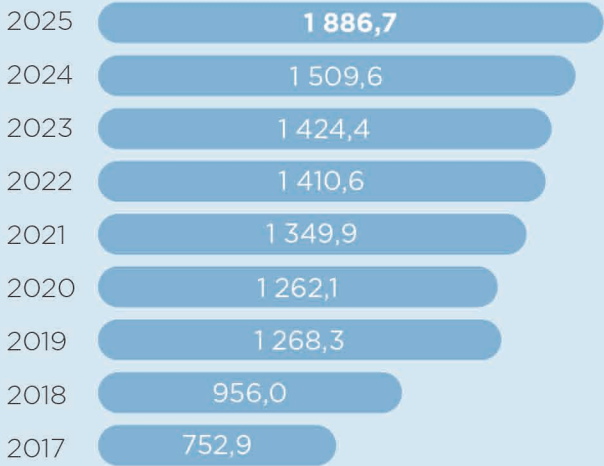
35
surpresseurs

Un réseau toujours plus performant

Entretien, renouveler et optimiser

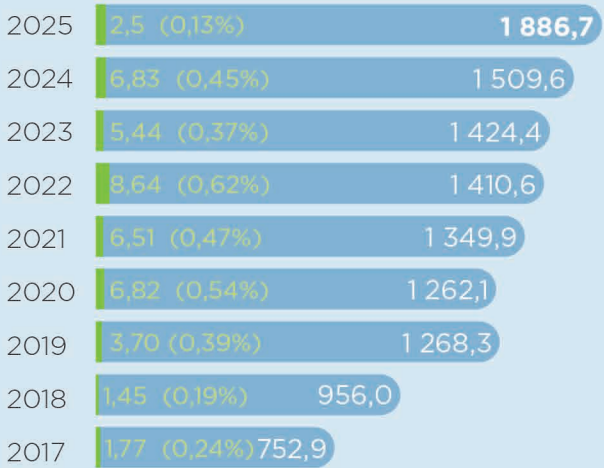
Le patrimoine exploité par RDE24 continue de s'étendre et d'évoluer.

Évolution de la longueur du réseau AEP (en km)



En 2025, **2,5 km de conduites** ont été renouvelés afin de maintenir la fiabilité du réseau et préparer les investissements futurs.

Évolution du linéaire renouvelé



● Longueur de réseau AEP total (km)
● Longueur de réseau AEP renouvelé (km)

1 886,7
km de réseau

2,5
km de conduites renouvelés

353
fuites réparées
sur les canalisations

La régie a poursuivi une politique active de recherche de fuites. **353 fuites ont été repérées et réparées sur l'année 2025.**

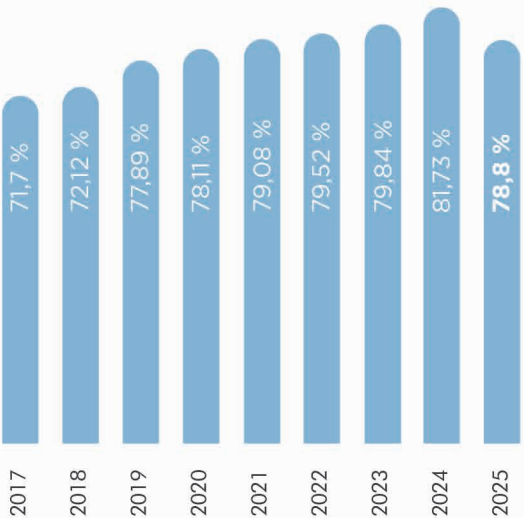
Le rendement du réseau atteint

78,8 %

Un indicateur qui reste suivi de près afin de poursuivre les actions d'amélioration engagées depuis plusieurs années.

À noter que les nouveaux territoires qui ont intégré le périmètre de RDE24 sont à l'origine de cette dégradation de l'indicateur de rendement par rapport à 2024.

Rendement



Qualité de l'eau et sécurisation

Une vigilance permanente pour préserver la ressource

En 2025, **558 analyses de qualité de l'eau** ont été réalisées par RDE24, affichant un **taux de conformité de 98,6 %**.

Au-delà de ces excellents résultats, la régie poursuit une politique de prévention afin d'anticiper les risques sanitaires et sécuriser durablement l'alimentation en eau.



558

analyses de qualité de l'eau



98,6 %

de taux de conformité



272

analyses de
Chlorure de Vinyle Monomère
réalisées



19

non-conformités corrigées

Suivi renforcé des CVM

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) est un composé pouvant être présent dans certaines canalisations en PVC posées avant 1980. Il peut migrer dans l'eau lorsque celle-ci stagne, notamment en période de fortes chaleurs.

En 2025, **272 analyses** ont été réalisées. Lorsque cela est nécessaire, RDE24 installe des purges automatiques ou renouvelle les canalisations concernées. Les 19 non-conformités constatées ont toutes été corrigées grâce à ces dispositifs.

PFAS sous surveillance

Les PFAS, aussi appelés « polluants éternels », sont des substances très persistantes utilisées dans de nombreux produits du quotidien.

En 2025, RDE24 et le SMDE24 ont **lancé une première campagne d'analyses** sur plusieurs ressources exploitées (sources, puits en nappe alluviale et rivières).

Les résultats sont très rassurants : seules des traces infimes ont été détectées sur un site (**0,004 µg/l, pour une limite réglementaire de 0,1 µg/l**).

Des investissements au service du territoire

En 2025, RDE24 a poursuivi la modernisation de ses infrastructures avec deux opérations majeures : l'alimentation des réservoirs de Boutenègre (Le Bugue) depuis le forage de la Pêche, représentant **plus de 5 km de canalisations** et **la reprise de 33 branchements**, ainsi que la **réhabilitation complète du réservoir de Miallet**, renforçant durablement la sécurité de l'alimentation en eau.



Réservoir de Miallet



Réservoir de Miallet



Chantier d'alimentation des réservoirs de Boutenègre

Un service public toujours accessible

Au 1^{er} janvier 2026, le prix de l'eau potable s'établit à

3.42 € pour
1 000 litres

soit 0,005 € TTC la bouteille d'eau

Malgré un contexte marqué par l'augmentation des coûts d'exploitation et les investissements nécessaires pour préparer les défis de demain, RDE24 poursuit son engagement en faveur d'un service public performant, durable et économiquement maîtrisé.

Assainissement COLLECTIF

Préserver les milieux naturels, protéger durablement la ressource

Le service d'assainissement collectif assure la collecte et le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel.

Cette mission contribue à préserver la qualité des cours d'eau, protéger les ressources en eau et garantir un environnement sain.

Sur un territoire dont la fréquentation augmente fortement en période estivale, les équipes de RDE24 veillent chaque jour au bon fonctionnement des installations d'épuration.

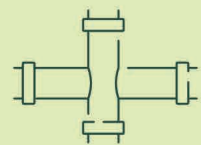


Des infrastructures réparties sur le territoire

En 2025, RDE24 exploite **54 postes de relevage et 36 stations d'épuration**, assurant la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble des **34 communes desservies**.

Une activité soutenue sur le terrain

Débouchages de réseaux, hydrocurage des canalisations, contrôles de raccordement, gestion des boues ou suivi des rejets industriels : les équipes interviennent quotidiennement pour garantir la performance des ouvrages et limiter leur impact sur le milieu naturel.



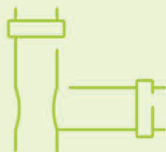
158,6 km
Linéaire de réseau



8,24 km
Linéaire de canalisation hydrocurée



133
contrôles de raccordement



4 974
branchements



402 730 m³
collectés

620 tonnes
de boues extraites

Le réseau

Le renouvellement progressif des canalisations contribue à maintenir un réseau fiable et performant, tout en préparant les besoins futurs des territoires.

Évolution du linéaire renouvelé

2025	0,19 (0,01%)	158,6
2024	2,1 (0,64%)	144,3
2023	1,4 (0,63%)	122,7
2022	0,1 (0,45%)	108,9

Longueur de réseau EU total (km)

Longueur de réseau EU renouvelé (km)

Des investissements au service de la performance

L'année 2025 est marquée par la **mise en service de la station d'épuration de Salviac**, le **renouvellement d'une partie du réseau** sur ce secteur ainsi que l'acquisition d'une **presse mobile de déshydratation des boues**.

Ce nouvel équipement optimise le traitement des boues avant valorisation par compostage et apporte davantage de souplesse aux équipes d'exploitation.



Presse mobile de déshydratation des boues



Travaux réalisés sur le service assainissement de Salviac



Mise en service de la STEP de Salviac en 2025

Des tarifs adaptés aux réalités du territoire

Au 1^{er} janvier 2026, le tarif moyen du service s'établit à 3,79 € TTC/m³. Les écarts observés entre les territoires reflètent la diversité des infrastructures et des contraintes d'exploitation propres à chaque service.

3.79 €^{TTC}
Tarif moyen

1.81 €^{TTC}
Tarif mini

7.02 €^{TTC}
Tarif maxi

Assainissement NON COLLECTIF

➤ Préserver la qualité des eaux, au plus près des habitations

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les propriétaires d'installations individuelles afin de garantir leur conformité et leur bon fonctionnement.

Grâce aux contrôles réalisés tout au long de la vie des ouvrages, RDE24 contribue à préserver la qualité des milieux naturels, à protéger les ressources en eau et à accompagner les usagers dans leurs projets.



682 contrôles réalisés en 2025

En 2025, les équipes du SPANC ont réalisé 682 contrôles sur l'ensemble du territoire d'intervention de RDE24.

Ces visites permettent d'assurer un suivi régulier des installations, d'accompagner les particuliers dans leurs projets de création, de rénovation ou de vente, et de contribuer durablement à la protection de l'environnement.



Les différents contrôles du SPANC

Les techniciens interviennent à différentes étapes de la vie d'une installation :

CBF

Contrôle de bon fonctionnement

Vérification périodique de l'état, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'installation.

BExe

Contrôle de bonne exécution

Contrôle de la conformité des travaux réalisés par rapport au projet validé.

C

Contrôle de conception

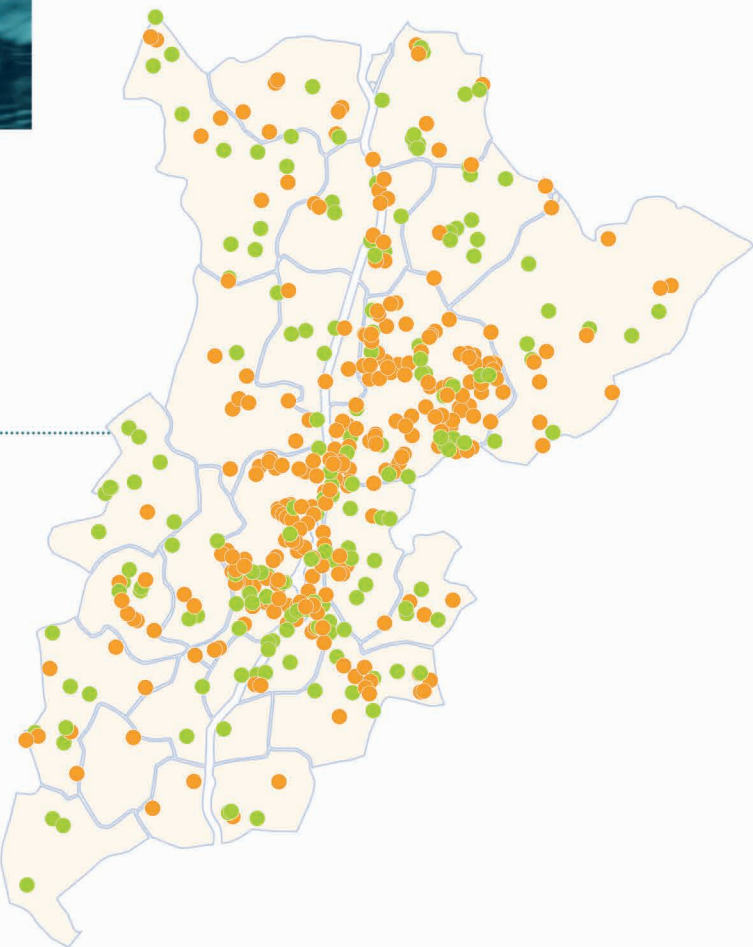
Validation du projet avant la création ou la réhabilitation d'une installation.

VBF

Contrôle dans le cadre d'une vente

Diagnostic réglementaire réalisé lors de la vente d'un bien équipé d'un assainissement non collectif.

➤ Contrôles réalisés en 2025 sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord-Limousin



Portraits métiers

Céline, Chargée de clientèle

Votre mission principale au quotidien ?

Mon travail principal, c'est d'accueillir et de renseigner nos abonnés, que ce soit d'un point de vue administratif ou technique.

Quelle formation ou compétence clé est nécessaire ?

D'abord une écoute constructive afin de proposer une réponse adaptée au cas par cas.

La polyvalence, l'organisation et la réactivité font partie de mon quotidien. Mon atout est d'avoir acquis une base technique en réseau d'eau potable et assainissement avant de travailler sur l'aspect administratif.

Qu'est-ce qui vous rend la plus fière ?

A notre niveau, nous nous efforçons de maintenir l'écoute du Service Public. La satisfaction des abonnés reste notre priorité.



Adrien, Technicien assainissement collectif

Votre mission principale au quotidien ?

Principalement vérifier, contrôler et effectuer la maintenance des stations d'épuration. Nous avons plusieurs types d'installations fonctionnant avec différents process (boue activée, filtres à roseaux...).

Quelle formation ou compétence clé est nécessaire ?

L'observation, l'analyse et l'anticipation sont essentielles afin de mener à bien ces missions. La sécurité est un point primordial sur ce poste, le CATEC est l'une des formations les plus importantes afin de travailler en toute sécurité.

Qu'est-ce qui vous rend le plus fier ?

Pouvoir contribuer à la préservation de notre environnement.



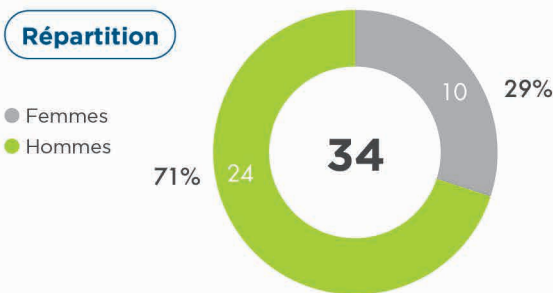
Bilan SOCIAL

Des femmes et des hommes au cœur du service public

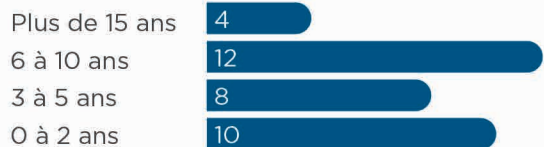
Depuis sa création en 2017, RDE24 poursuit son développement en s'appuyant sur une équipe engagée et pluridisciplinaire.

En 2025, la régie compte **34 agents** qui mettent chaque jour leurs compétences au service de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement et de l'accompagnement des usagers.

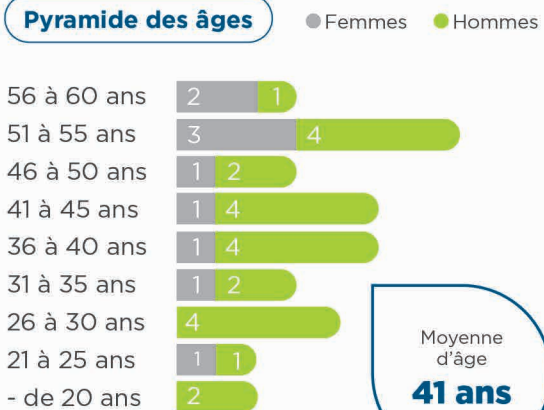
Répartition



Ancienneté



Pyramide des âges



Formations

La sécurité, une priorité au quotidien

Intervenir sur les réseaux d'eau et d'assainissement exige des compétences techniques, mais aussi une maîtrise permanente des règles de sécurité.

Dès leur arrivée, les agents de terrain bénéficient d'un parcours de formation complet leur permettant d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

L'AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.
Cette formation concerne les opérations de préparation, d'exécution et de conception. Elle a pour but de minimiser les risques et dommages sur les réseaux.

Le CATEC : vise à faire acquérir des connaissances essentielles pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle des autres intervenants dans le travail en milieu confiné (réseaux d'assainissement, postes de relevages, réservoirs...).

L'habilitation électrique : La formation à l'habilitation électrique vise à donner aux opérateurs les compétences techniques nécessaires pour prévenir les risques électriques.

Le CACES R482 : C'est un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier, notamment mini-pelle et tondeuse.

Le Permis BE : Permis nécessaire pour tractier les engins de chantier sur une remorque (PTAC > 750 kg).

En 2025, RDE24 a consacré **35 500 €** à ces formations, illustrant son engagement en faveur de la prévention des risques et du développement des compétences.

Le programme de formation s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité du service.

Portraits métiers

Quentin, Technicien Assainissement Non Collectif

Votre mission principale au quotidien ?

Je vérifie la conformité des installations d'assainissement individuel des usagers. Mon travail alterne entre les visites sur le terrain et la rédaction au bureau de rapports précis accompagnés de croquis.

Quelle formation ou compétence clé est nécessaire ?

Après une licence professionnelle dans le traitement des eaux, c'est au contact du terrain que j'ai appris le cœur du métier. Cette profession demande une grande autonomie, de la rigueur et surtout une aisance relationnelle.

Qu'est-ce qui vous rend le plus fier ?

Savoir que mon travail a un impact direct et concret sur la protection de l'environnement. Je contribue à préserver la qualité de nos rivières, de nos étangs et de nos captages d'eau potable.



Julien, Chef d'équipe fontainier polyvalent

Votre mission principale au quotidien ?

J'assure la maintenance du réseau et la création des branchements neufs pour les abonnés afin de leur garantir une continuité de service de distribution de l'eau potable.

Quelle formation ou compétence clé est nécessaire ?

La capacité à diagnostiquer rapidement les pannes et la réactivité sont des compétences indispensables. La formation et la sécurité sont primordiales pour l'utilisation des engins de chantiers (CACES R482).

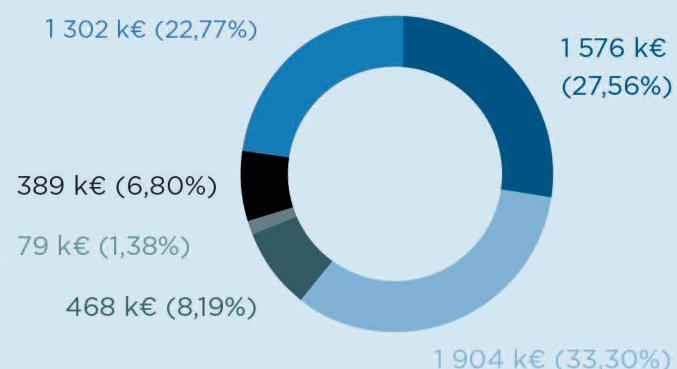
Qu'est-ce qui vous rend le plus fier ?

Contribuer chaque jour à fournir une eau potable de qualité aux habitants. Mon travail a un impact direct que ce soit en entretenant le réseau, en réparant les fuites ou en participant à la modernisation des installations.



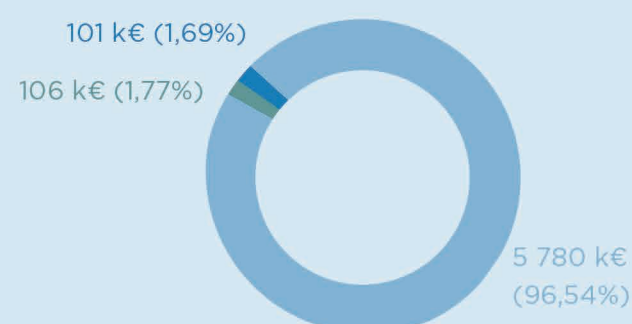
LE BUDGET DE RDE 24

⑦ Eau potable



Dépenses

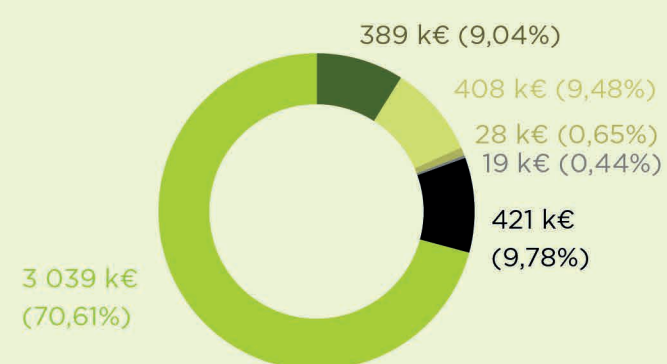
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversements à l'agence de l'eau
- Droits informatiques, indemnités, et impayés
- Remboursement de la dette
- Investissement patrimonial, travaux et études



Recettes

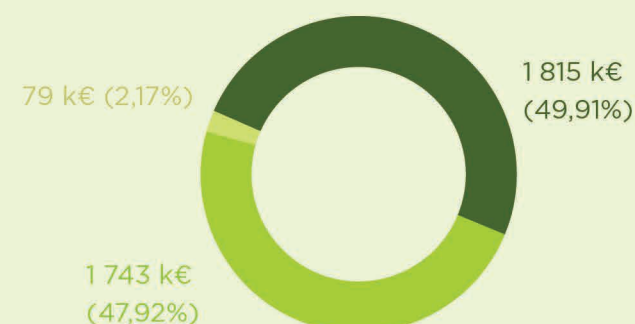
- Ventes produits fabriqués, prestations
- Subventions d'investissement
- Remboursements divers

⑦ Assainissement



Dépenses

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversements à l'agence de l'eau
- Droits informatiques, indemnités, et impayés
- Remboursement de la dette
- Investissement patrimonial, travaux et études



Recettes

- Ventes produits fabriqués, prestations
- Subventions d'investissement
- Remboursements divers

2026 PROSPECTIVE

⑦ Préparer l'avenir, accompagner les transitions

Anticiper, innover et investir : tels sont les fils conducteurs qui guideront l'action de RDE24.

Entre évolutions réglementaires, modernisation des infrastructures et adaptation au changement climatique, la régie poursuit son engagement pour garantir un service public toujours plus performant, durable et proche des usagers.

Investir pour un territoire plus résilient

RDE24 poursuivra son adaptation au changement climatique grâce à plusieurs projets structurants.

Dans le domaine de l'eau potable, les études pour la création d'une nouvelle station de traitement destinée à alimenter les 7 communes autour de La Coquille seront lancées.

En ce qui concerne l'assainissement, le diagnostic permanent des eaux usées sera déployé sur plusieurs services afin d'améliorer la connaissance des réseaux et limiter les entrées des eaux parasites.

La transition énergétique se poursuivra avec le développement de la neutralité énergétique des ouvrages et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour optimiser le fonctionnement des ouvrages, comme c'est le cas de la STEP du Bugue.

Enfin, la régie renforcera son organisation et ses moyens matériels, notamment grâce à la création d'une équipe travaux plus importante. L'autonomie est depuis toujours dans l'ADN de notre service.

Poursuivre la modernisation du service

Les actions engagées ces dernières années se poursuivront avec le déploiement de la télérelève, le renouvellement des réseaux présentant des risques liés aux CVM et l'amélioration continue des performances des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

La proximité avec les usagers sera également renforcée avec le lancement de la construction du futur centre d'exploitation de La Chapelle-Aubareil, qui accueillera également un espace dédié aux abonnés.

Anticiper les évolutions réglementaires

L'année 2026 sera marquée par plusieurs échéances réglementaires majeures.

RDE24 poursuivra la mise en œuvre de la facturation électronique pour les professionnels, accompagnera les abonnés vers les moyens de paiement dématérialisés en prévision de l'arrêt de l'encaissement des chèques par le Trésor Public à compter de 2027, et déploiera l'autosurveillance réglementaire sur de nouvelles stations d'épuration.

La régie poursuivra également la géolocalisation des réseaux afin d'atteindre un classement en classe A sur l'ensemble du territoire d'ici 2031.



RDE24

REGIE DES EAUX
DE LA DORDOGNE

BERGERACOIS

9 avenue Jean Moulin - 24150 Lalinde

PÉRIGORD NOIR

92 avenue de la Gare - 24260 Le Bugue

PÉRIGORD VERT

1 rue de la Paix - 24800 Saint-Jory-de-Chalais

05 53 24 95 19 / regie@rde24.fr

www.rde24.fr